Image not found or type unknown

Attestation de témoin - anonymat

Par **Lili33000**, le **18/07/2019** à **12:27**

Bonjour,

Une amie me demande une attestation de témoin dans le cadre d'une demande de garde exclusive dont l'ex-conjoint aurait ainsi la possibilité de voir son enfant le week-end et la moitié des vacances. J'ai en effet été témoin que cet ex-conjoint, dont mon amri et moi étions aussi amis, avait des comportements à risque (fortes alcoolisations régulières, conduites en état d'ivresse avec où sans sa fille, consommation de cannabis, etc).

Je voudrais savoir si je peux demander à ce que mon témoignage soit anonyme, de sorte à ce que cet ex-conjoint de mon amie ne puisse pas savoir que c'est moi qui en suis l'auteure. Il sait où nous habitons, nous le pensons capable de violences et sommes effrayés par les conséquences que mon témoignage pourrait avoir.

Merci d'avance pour votre aide, c'est assez urgent, mon amie a besoin de ce témoignage pour demain.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés